

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX
ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 3 fr. 50
Six mois. 6 fr. 50
Un an. 12 fr. 50
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 4 fr. 50
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX
ANNONCES: la ligne. 25 c.
Réclames: 30 c.
Faits divers: 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUAREZ, Libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE & Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Éclair de Publicité.

ROUBAIX, le 5 Mars 1880

BOURSE DE PARIS		5 MARS 1880	
(Service gouvernemental)			
3 0/0	82 80	82 85	82 80
5 0/0 amortissable	84 50	84 20	84 20
1 1/2 0/0	115 80	115 75	115 80
Emprunt 5 0/0	116 35	116 42 1/2	116 35

Service particulier		5 MARS 1880	
Act. Banque de France	3240 00	3220 00	3220 00
» Société générale	827 00	828 00	828 00
» Crédit f. de France	1085 00	1085 00	1085 00
» Chemin autrichien	575 00	583 00	583 00
» Lyon	1185 00	1188 00	1188 00
» Est	723 00	723 00	723 00
» Orléans	383 00	382 00	382 00
» Nord	1500 00	1497 00	1497 00
» Midi	870 00	875 00	875 00
» Suez	817 00	813 00	813 00
» 5 0/0 Péruvien	191 1/4	183 3/8	183 3/8
Act. Banque ottomane (anc.)	551 00	550 00	550 00
» Banque ottomane (nouv.)	351 00	352 00	352 00
Londres court.	25 26 50	25 25 00	25 25 00
Créd. Mob. (act. nouv.)	743 00	740 00	740 00
Turc	10 85	10 87	10 87

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 5 mars.
Change sur Londres, 4,84 vs; change sur Paris, 5,19 3/4; 100.
Café good fair, (la livre) 15 3/8, 15 5/8.
Café good cargoes, (la livre), 15 3/4, 16 1/8.
Calcutta.

Depêches de MM. Schlagenhauff et G^r représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez:
Havre, 5 mars.
Ventes 300 b. Marché calme.
Liverpool, 5 mars.
Ventes 7,000 b. Marché inchangé.
New-York, 5 mars.

Coton, 13 1/8.
Recettes 54,000 b.
New-Orléans low-middling 92 1/2.
Savannah 89 1/2.

BULLETIN DU JOUR

Les débats sur l'article 7 ont commencé hier au Sénat. Cet article est ainsi conçu:

« Nul n'est admis à diriger un établissement d'enseignement public ou privé de quelque ordre qu'il soit, ni à y donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation religieuse non autorisée. »

M. Béranger (de la Drôme) a ouvert la discussion, ainsi qu'on s'y attendait, par un discours très-substantiel. M. Foucher de Careil lui a répondu. Dieu sait de quelle façon paternelle s'écrit un de nos correspondants.

Enfin, M. Buffet a pris la parole en sa qualité de membre de la majorité de la commission, et a conclu comme M. Béranger, contre l'article 7. Disons à ce propos, que d'après un journal, le ministre aurait préparé sa petite manœuvre de la dernière heure.

M. de Freycinet viendrait, à la fin du débat, déclarer qu'il accepte un amendement restreignant aux seuls jésuites l'exclusion prononcée par l'article 7 contre toutes les congrégations non autorisées.

Il espérait, par cette prétendue transaction, fournir un prétexte de déflection à quelques consciences peu fermes et regagner les voix du centre gauche qui lui sont nécessaires. Mais, pour qu'une telle manœuvre pût réussir, il eût fallu lui tenir plus secrète. Elle doit donc nécessairement échouer, du moment qu'on a le temps de la réflexion et de la discussion, et c'est ce que la France a compris, car elle assure que ce bruit ne repose sur aucun fondement. C'est une façon habile de convier la retraite du cabinet, mais elle ne trompera personne.

La Chambre des députés a voté par 350 voix contre 93 le sectionnement de la loi des tarifs généraux, et l'urgence par 282 voix contre 179. La Chambre évite ainsi une deuxième délibération. La matière était assez grave, cependant, pour être étudiée avec maturité, mais les discussions sérieuses ne plaissent pas à la majorité, et pour cause! Nous avions déjà fait prévoir cette déception: nos lecteurs, pas plus que nous, ne seront donc surpris.

Lettre Parlementaire
AU LUXEMBOURG

4 mars 1880
Les tribunes sont envahies de bonne heure, et, malgré son inépuisable bêtise, M. Castels, le Bescherelle du Sénat, ne peut satisfaire les sénateurs qui s'empresent autour de lui et lui recommandent leurs amis, leurs parents. L'assistance est nombreuse et brillante: dans la tribune diplomatique on remarque le nonce du pape le prince de Hohenzoln, le marquis de Molins; dans la tribune des anciens députés MM. Ernout, le comte Daru, M. Clémenceau, le marquis d'Andelarre, MM. de Falloux et de Mun; ces deux derniers suivent assiduellement la discussion sur les lois Ferry. Dans les galeries du centre, nous apercevons deux femmes distinguées Mme la vicomtesse de Rainneville et Mme Trubert.

A deux heures un quart, M. Calmon donne la parole à M. Béranger, premier orateur inscrit contre l'article 7. Membre du centre gauche conservateur, M. Béranger ne vient pas défendre la compagnie de Jésus; comme M. de Voisins-Lavernière, il n'a d'autre clientèle que la liberté; il la soutient non parce que les jésuites en profitent, mais plutôt qu'ils en profitent. M. Béranger a fait preuve de courage et de sincérité, il a laissé de côté la question religieuse, la question historique, et même la question technique; il s'est occupé surtout de la thèse juridique, et il a réfuté avec une rare vigueur, avec un talent des plus remarquables, les sophismes accumulés dans le récent discours de M. Bertauld.

On a cité, dit M. Béranger, le décret de messidor an XII, l'article 291 du Code pénal; cependant ce dernier ne vise que les associations qui se réunissent au dehors et non à l'intérieur d'un établissement. On a cité les lois de 1817 et de 1823 sur les congrégations. Mais dans la consultation célèbre de MM. Berger et de Vatissinien en 1845 consultation à laquelle a adhéré M. Bertauld, le droit à l'existence de ces congrégations a été proclamé.

M. Bertauld, il est vrai, leur refuse le droit d'enseigner; s'il a raison, si les textes invoqués par lui sont indiscutables, où est la nécessité de la loi qui vous est proposée? Pourquoi avoir réclamé cette faculté, si elle existait dans notre législation; pourquoi avoir mis en mouvement tant de personnes et tant d'arguments?

L'orateur analyse avec sagacité le décret de messidor, les lois de 1817 et 1823, l'article 18 de la Constitution de 1818, la loi de 1850; il plaide les circonstances atténuantes en faveur de la Compagnie de Jésus, il s'élève avec force contre cette politique intolérante, tracassière et anarchique qui jette le trouble dans les consciences; il vient porter à la tribune, les déceptions, les angoisses des anciens monarchistes qui, ralliés à la République, ou plutôt résignés, ont voté la Constitution de 1875, cet enfant du désespoir et de la stérilité; il s'est élevé avec force contre l'idolâtrie de l'Etat, contre

la raison d'Etat, ce sophisme de toutes les usurpations.
M. Béranger a été interrompu par la gauche avec peu de ménagement, avec peu de tact; ses amis l'ont défendu avec énergie. M. Griffe lui ayant objecté que la liberté d'enseignement était plus dangereuse que la loi sur le colportage (allusion à une loi présentée par M. Béranger), M. Cazalas a répondu avec finesse: « Vous proscrivez les congrégations enseignantes; à vos yeux, elles ressemblent à ces statues antiques qui servaient autrefois à guider les voyageurs, et dont le doigt immobile indique encore, après des milliers d'années, des routes qui n'existent plus. »

Une autre interruption a été adressée à M. Le Guay cette protestation: « Les grands législateurs, en éclairant le peuple, l'élevaient jusqu'à eux; les tribuns, qui ne veulent que le séduire, descendent jusqu'à lui. »

M. Béranger qui la tribune au milieu des applaudissements. M. Foucher de Careil lui succède.

Cet orateur a perdu au contact de la philosophie allemande la notion des délicatesses parlementaires: cette étude obstinée sur le moi et le non-moi, l'objectif et le subjectif, l'être et le non-être, lui a enlevé le sentiment des réalités, et il a plaidé, au milieu d'une indifférence générale, les circonstances atténuantes en faveur de ses métamorphoses politiques.
M. Buffet n'a pas répondu à M. Foucher de Careil, mais dans un langage magnifique et de plus rare puissance de dialectique et de raisonnement, il a rajouté la discussion, défendu la cause de la liberté, combattu l'article 7, démontré les contradictions, les erreurs, les sophismes de ses adversaires.

M. Jules Ferry, dit en substance l'orateur, trouvant en 1875 la loi de 1850 insuffisante; aujourd'hui il a changé, et dans son exposé de motifs, il la qualifie de loi d'effacement. Ainsi MM. Dufaure, de Tocqueville, Thiers, Lamjunaissent des *affaires*! Votez la contre elle l'unanimité des évêques, l'unanimité du clergé, l'unanimité des catholiques. C'est une présomption grave qu'elle porte atteinte à quelques-uns de leurs intérêts les plus légitimes.

Vous prétendez que vous aimez la religion catholique, mais que vous poursuivez le cléricalisme. Il faut nous entendre sur les mots; on est toujours le clérical de quelqu'un, comme on est toujours, le jacobin de quelqu'un. On a donné plusieurs définitions du clérical; les uns ont dit: « C'est un clérical, c'est celui qui veut gouverner théoriquement la société civile. » D'autres ont fait cette distinction: d'une part, les fils de la Révolution, d'autre part, les champions de l'Eglise catholique. Enfin, M. Chaillemel-Lacour a donné cette définition très-claire: « Le catholique zélé pour sa foi, c'est le clérical. » Oui, les catholiques ont formé un parti pour se défendre; mais partout où la liberté de con-

science est pieusement reconnue, il n'y a pas de parti catholique, ce sont ses adversaires qui l'ont fait. Vous prétendez qu'il n'y a pas ici une question de liberté, mais de légalité, qu'on laisse cette légalité sommeiller depuis trente ans; mais il faut supprimer cette légalité si elle est contraire à la liberté.
En terminant, M. Buffet a dit avec éloquence quels élèves, quels esprits, quels patriotes les congrégations religieuses avaient formés. Après lui, M. Jules Simon fait en quelques mots l'éloge des professeurs de l'Université; il a rappelé aux applaudissements de la droite que ces professeurs avaient partout donné l'exemple du courage en 1870-1871. Il a terminé avec un juste orgueil les médailles militaires que le ministre de la guerre avait accordées aux élèves de l'École normale, aux instituteurs.

On annonce pour demain trois grands discours de MM. Jules Simon, Jules Ferry et Dufaure.

LETTRE DE PARIS

de notre correspondant particulier

Paris, le 4 mars 1880.

La tentative dont le général Loris Melikoff vient d'être l'objet, est commentée ce matin par toute la presse radicale, comme impliquant la continuation des attentats ayant pour but d'obliger le gouvernement russe à donner la liberté à ses peuples. Ces commentaires, l'on s'attend à les voir s'accroître par suite de la publication d'un manifeste du comité exécutif révolutionnaire russe contenant un appel au peuple français. Ce manifeste s'efforce, à propos de l'extradition d'Hartmann, qui ne saurait, dit-il, être accordée par la France, d'établir une sorte de solidarité entre les révolutionnaires de qui il émane et notre pays, qui se successivement venu en aide aux libéraux d'Amérique, de Grèce, de Pologne et d'Italie. Or, il serait profondément regrettable qu'il fut ici, de la part de la presse démocratique, l'objet d'une réponse qui put faire croire à l'étranger que la République française n'est pas à tout jamais désintéressée de toute propagande extérieure, en ce sens qu'elle ne veut pas plus se mêler des affaires d'autrui, que les autres se mêlent de ses propres affaires. Le moment serait d'ailleurs mal choisi à tous égards, car, d'une part, l'affaire Hartmann est entrée dans une voie qui indique que la question d'extradition sera résolue à notre honneur, et d'un autre côté, nos relations avec Berlin, que l'on avait pu croire un instant compromises n'ont jamais été aussi bonnes depuis dix ans.

Il faudrait donc vouloir de gaieté de cœur créer une excellente situation pour le besoin d'une politique d'aventure, dont les résultats ont toujours tourné contre nous aussi bien que contre les peuples que nous voulions émanciper, et qui a été officiellement condamnée par tous les chefs de notre établissement républicain actuel. Il est impossible que ces considérations échappent à la sagacité de nos gouvernants opportunistes, et ce serait à désespérer d'eux, s'ils n'usaient pas de l'influence indirecte qu'ils ont toujours gardée sur leurs congénères radicaux pour les engager dans l'intérêt du salut commun, à se montrer prudents, réservés, c'est-à-dire profondément silencieux à l'endroit du nouveau manifeste des nihilistes russes.

Le dernier conseil des ministres s'est tenu hier, le 3 mars, à 10 heures, au Sénat. On semble avoir résolu qu'en cas de défaite, le ministère ne se sentirait point atteint par cet échec, ce qui signifie que M. Jules Ferry conserverait son portefeuille comme si rien n'était arrivé. Ce serait, du reste, l'application de la doctrine opportuniste qui prétend que le vote du Sénat ne saurait influencer sur l'existence du Cabinet, qui ne relève que de la Chambre.

L'intervention de M. de Freycinet dans le débat a été considérée comme devant déterminer celle de M. Dufaure,

et elle a été jugée impolitique. C'est dire assez combien on redoute un discours de l'ancien président du conseil du maréchal de Mac-Mahon qui dispose d'une douzaine de voix parmi celles du centre-gauche votant habituellement à la tribune de M. Dufaure entraînerait forcément ces voix; tandis qu'en cas de silence de sa part, on peut espérer qu'elle ne se déplaceront pas. En attendant, les organes des gauches ont pour consigne de s'abstenir de toute allusion directe ou indirecte aux opinions de M. Dufaure sur les projets de réforme de l'enseignement; absolument comme si l'on avait peur d'éveiller le chat qui dort. Mais vienne un discours de l'ancien garde des sceaux, et vous verrez comment ils se dédommageront.

La journée qui avait débuté par de la pluie, se sera en définitive bien passée pour les amateurs de mascarades. A midi, le soleil s'est montré et les cavalcades organisées dans le quartier des halles, à Cligny, ainsi que par la corporation des blanchisseurs ont pu se donner carrière. Ces cavalcades ne brillèrent en réalité ni par leur organisation ni par leurs costumes, mais elles n'en ont pas moins singulièrement divertit la foule qui afflue sur les grands boulevards. Le public a été privé depuis si longtemps de ce genre de spectacle, qu'il serait étonnant qu'il se montrât indifférent.

La Bourse a moins entraîné aujourd'hui qu'hier. On a débuté avec une certaine faiblesse.

Le résultat des dernières informations de Saint-Petersbourg reçues après la clôture du marché, que l'auteur de l'attentat contre le général Melikoff, a avoué dans son premier interrogatoire qu'il était d'origine israélite, mais baptisé; qu'il était originaire du gouvernement de Minsk, qu'il fait ses études dans un gymnase et qu'il s'appelait Hippolyte Mladetzki. Le général Melikoff, a-t-il ajouté, sera tué par mes amis; s'il n'a pas été tué par moi, il le sera par un autre; s'il n'est pas tué par celui-ci, il le sera par un troisième. Ces dernières paroles émanèrent évidemment d'un sectaire; mais il y a lieu d'espérer qu'elles ne sont qu'une simple bravade. S'il en était autrement, la Russie déjà si fortement éprouvée, tomberait par le fait des nihilistes, en pleine sauvagerie.

Une note transmise par l'Agence Havas aux journaux de Paris, annonce que le prince Hohenzoln revenu hier matin à Paris, s'est rendu le même jour au ministère des affaires étrangères, où il a eu une longue conversation avec M. de Freycinet, président du Conseil. Le Temps ajoute que l'entretien entre M. de Freycinet et M. de Hohenzoln a été des deux parts très cordial et que le prince a insisté notamment sur le caractère pacifique de son rappel à Berlin.

Le Journal des Débats publiait, hier, un entrefilet aigre-doux sur la passion vraiment immodérée déployée par MM. Magnin et Wilson qui prépareraient une nouvelle hécatombe de receveurs particuliers et de percepteurs. La note signalait, du reste, non sans malice, les tribulations des nouveaux receveurs nommés, dont plusieurs désespéraient de pouvoir réaliser leur cautionnement. Il paraît que l'avertissement des Débats a porté coup; car je lis dans les feuilles officielles du soir

FEUILLETON DU 6 MARS

— 95 —

SANS FAMILLE

DEUXIÈME PARTIE

VII

UNE LEÇON DE MUSIQUE

La vache traite on la lâche dans la cour pour qu'elle pût paître, et nous rentrâmes à la maison où, en venant chercher le seau j'avais préparé sur la table, en belle place notre beurre et notre farine.

Quand mère Barberin aperçut cette nouvelle surprise elle recommença ses exclamations, mais je crus que la franchise m'obligeait à les interrompre:

— Celle-là, dis-je, est pour nous au moins autant que pour toi; nous meurons de faim et nous avons envie de manger des crêpes; le rappelles-tu comment nous avons été interrompus le dernier mardi-gras que j'ai passé ici, et comment le beurre que tu avais emprunté pour me faire des crêpes a servi à friasser des oignons dans la poêle: cette fois, nous ne serons pas dérangés.

— Tu sais donc que Barberin est à Paris? demanda mère Barberin.

— Oui.

— Et sais-tu ce qu'il est allé faire à Paris?

— Non.

— Cela a de l'intérêt pour toi.

— Pour moi? dis-je éffrayé.

Mais avant de répondre, mère Barberin regarda Mattia comme si elle n'osait parler devant lui.

Oh! tu peux parler devant Mattia, dis-je, je t'ai expliqué qu'il était un frère pour moi, tout ce qui m'intéresse l'intéresse aussi.

— C'est que cela est assez long à expliquer, dit-elle.

Je vis qu'elle avait de la répugnance à parler, et ne voulant pas la presser devant Mattia de peur qu'elle refusât, ce qui me semblait-il, devait peiner celui-ci, je décidai d'attendre pour savoir ce que Barberin était allé faire à Paris.

— Barberin doit-il revenir bientôt demandai-je.

— Oh! non, bien sûr.

— Alors rien ne presse, occupons-nous des crêpes, tu me diras plus tard ce qu'il y a d'intéressant pour moi dans ce voyage de Barberin à Paris; puisqu'il n'y a pas à craindre qu'il revienne friasser ses oignons dans notre poêle, nous avons tout le temps à nous. As-tu des œufs.

— Non, je n'ai plus de poules.

— Nous ne l'avons pas apporté d'œufs parce que nous avions peur de les casser. Ne peux-tu pas aller en emprunter?

Elle parut embarrassée et je compris qu'elle avait peut-être emprunté trop souvent pour emprunter encore.

— Il vaut mieux que j'aille en acheter moi-même, dis-je, pendant ce temps tu prépareras la pâte avec le lait; j'en trouverai chez Soquet, n'est-ce pas? J'y cours.

Dis à Mattia de casser ta bourrée, il casse très bien le bois, Mattia.

Chez Soquet j'achetai non-seulement une douzaine d'œufs, mais encore un petit morceau de lard.

Quand je revins, la farine était délayée avec le lait, et il n'y avait plus qu'à mêler les œufs à la pâte; il est vrai qu'elle n'aurait pas le temps de lever, mais nous avions trop grande hâte pour attendre; si elle était un peu lourde, nos estomacs étaient assez solides pour ne pas se plaindre.

— Ah ça dit mère Barberin tout en battant vigoureusement la pâte, puisque tu es si bon garçon, comment se fait-il que tu ne m'aies jamais donné de tes nouvelles? Sais-tu que je t'ai cru mort bien souvent, car je me disais, si Remi était encore de ce monde, il écrirait bien sûr à sa mère Barberin.

— Elle n'était pas toute seule, mère Barberin, il y avait avec elle un père Barberin qui était le maître de la maison, et qui l'avait bien prouvé en me vendant un jour quarante francs à un vieux musicien.

— Il ne faut pas parler de ça mon petit Remi.

— Ce n'est pas pour me plaindre, c'est pour t'expliquer comment je n'ai pas osé t'écrire; j'avais peur, si on me découvrait, qu'on me vendit de nouveau, et je ne voulais pas être vendu. Voilà pourquoi quand j'ai perdu mon pauvre vieux maître, qui était un brave homme, je ne t'ai pas écrit.

— Ah! il est mort, le vieux musicien?

— Oui, et j'ai bien pleuré, car si je sais quelque chose aujourd'hui, si je suis en état de gagner ma vie, c'est à lui que je le dois. Après lui j'ai trouvé des braves gens

aussi pour me recueillir et j'ai travaillé chez eux; mais si je t'avais écrit: « Je suis jardinier à la Glacière, » ne serait-on pas venu m'y chercher, ou bien n'aurait-on pas demandé de l'argent à ces braves gens? Je ne voulais ni l'un ni l'autre.

— Oui, je comprends cela.

— Mais cela ne m'empêchait pas de penser à toi, et quand j'étais malheureux, cela m'est arrivé quelquefois, c'était mère Barberin que j'appelais à mon secours. Le jour où j'ai été libre de faire ce que je voulais, je suis venu t'embrasser, pas tout de suite, cela est vrai, mais on ne fait pas ce qu'on veut, et j'avais une idée qu'il n'était pas facile de maître à exécution. Il fallait la gagner, notre vache, avant de te l'offrir et l'argent ne tombait pas dans notre poche en belles pièces de cent sous. Il a fallu en jouer des airs, tout le long du chemin, des gais, des tristes, il a fallu marcher, suer, peiner, se priver! mais plus on avait de peine, plus on était content, n'est-il pas vrai, Mattia?

— On comptait l'argent tous les soirs, non-seulement celui qu'on avait gagné dans la journée, mais celui qu'on avait déjà pour voir s'il n'avait pas doublé.

— Ah! les bons enfants, les bons garçons!

Tout en parlant, tandis que mère Barberin battait la pâte pour nos crêpes et que Mattia cassait la bourrée, je mettais les assiettes, les fourchettes, les verres sur la table, et j'allais à la fontaine remplir la cruche d'eau.

Quand je revins, la terrine était pleine d'une belle bouillie jaunâtre, et mère Bar-

berin frottait avec un bouchon de foin vigoureusement la poêle à frire; dans la cheminée flambait un beau feu clair que Mattia entretenait en y mettant des branches brin à brin;assis sur son séant dans un coin de l'âtre, Capi regardait ces préparatifs d'un œil attendri, et comme il se brûlait, de temps en temps il levait une patte, tantôt l'une, tantôt l'autre, avec un petit cri; la violente clarté de la flamme pénétrait jusque dans les coins les plus sombres et je voyais danser les personnages peints sur les rideaux d'indienne du lit, qui si souvent dans mon enfance m'avaient fait peur la nuit, lorsque je m'éveillais par un beau clair de lune.

Mère Barberin mit la poêle au feu, et ayant pris un morceau de beurre au bout de son couteau elle le fit glisser dans la poêle, où il fondit aussitôt.

— Ça sent bon, s'écria Mattia qui se tenait le nez au-dessus du feu sans peur de se brûler.

Le beurre commença à grésiller:

— Il chante, cria Mattia, oh! il faut que j'y accourre.

Pour Mattia tout devait se faire en musique; il prit son violon et doucement en sourdine il se mit à plaquer des accords sur la chanson de la poêle, ce qui fit rire mère Barberin aux éclats.

Mais le moment était trop solennel pour s'abandonner à une gaieté intempestive, avec la cuiller à pot mère Barberin y plongea dans la terrine d'où elle retirait la pâte qui coule en longs fils blancs, elle versa la pâte dans la poêle, et le beurre qui se retirait devant cette blanche inondation la frange

d'un cercle roux.

A mon tour, je me penche en avant: mère Barberin donne une tape sur la queue de la poêle, puis d'un coup de main elle fait sauter la crêpe au grand effort de Mattia; mais il n'y a rien craindre; après avoir été faire une courte promenade dans la cheminée, la crêpe retombe dans la poêle sens dessus dessous, montrant sa face rissolée.

Je n'ai que le temps de prendre une assiette et la crêpe glisse dedans.

Elle est pour Mattia qui se brûle les doigts, les lèvres, la langue et le gosier; mais qu'importe, il ne pense pas à se brûler.

— Ah! que c'est bon! dit-il la bouche pleine.

C'est à mon tour de tendre mon assiette et de me brûler; mais, pas plus que Mattia je ne pense à la brûler.

La troisième crêpe est rissolée, et Mattia avance la main, mais Capi pousse un formidable jappement; il réclame son tour, et comme c'est justice, Mattia lui offre la crêpe au grand scandale de mère Barberin, qui a pour les bêtes l'indifférence des gens de la campagne, et qui ne comprend pas qu'on donne à un chien son manger de chrétien.

Pour la calmer, je lui explique que Capi est un savant, et que d'ailleurs il a gagné une part de la vache; et puis, c'est notre camarade, il doit donc manger comme nous; avec nous, puisqu'il a déclaré qu'elle ne toucherait pas au crêpe avant que notre terrible faim ne soit calmée.

— C'est ça, dit-il, et il se met à manger.

— Et puis, dit-il, pendant ce temps tu prépareras la pâte avec le lait; j'en trouverai chez Soquet, n'est-ce pas? J'y cours.

— Oui.

— Et sais-tu ce qu'il est allé faire à Paris?

— Non.

— Cela a de l'intérêt pour toi.

— Pour moi? dis-je éffrayé.

Mais avant de répondre, mère Barberin regarda Mattia comme si elle n'osait parler devant lui.

Oh! tu peux parler devant Mattia, dis-je, je t'ai expliqué qu'il était un frère pour moi, tout ce qui m'intéresse l'intéresse aussi.

— C'est que cela est assez long à expliquer, dit-elle.

Je vis qu'elle avait de la répugnance à parler, et ne voulant pas la presser devant Mattia de peur qu'elle refusât, ce qui me semblait-il, devait peiner celui-ci, je décidai d'attendre pour savoir ce que Barberin était allé faire à Paris.